



**LIGUE DU GRAND EST**  
**COMITE DES VOSGES**

Maison des Associations  
Entrée 12  
Quartier de la Magdeleine 88000 EPINAL

## **COMPTE RENDU REUNION ARBITRES COMITE VOSGES 06/02/2022**

Arbitres excusés Mrs FRAPIER, LEROY \* Absents : Mme PIERCOURT – M. PIGNATELLI

M. MERY responsable de notre commission rappelle les noms des arbitres qui ne sont plus retenus dans la liste pour diverses raisons.

En ce qui concerne M. PIGNATELLI il doit compléter son parcours vaccinal afin de pouvoir exercer. M. Daniel GASTON n'ayant pu assister à notre dernière réunion de formation, devra prendre rendez-vous auprès d'un des responsables de la commission pour sa mise à niveau, et ce avant de pouvoir arbitrer une compétition.

Yannick souhaite que les fiches d'arbitrage qui avaient été mises en place précédemment, et qui devaient être retournées à la fin de chaque compétition au cours de laquelle, il y aurait eu un problème même résolu, doivent être remises en place. En effet, si une personne présente sur une compétition transmet un rapport d'incident au CD mais que l'arbitre n'en a pas fait, si le CD est en possession de la fiche adressée par l'arbitre, il est plus facile de se faire une idée de la situation rencontrée sur place.

Il est important que les arbitres se tiennent au courant régulièrement des modifications du règlement, des obligations liées à l'exercice de l'arbitrage et, de consulter les annexes qui sont à leur disposition sur le site de la Fédération ou celui du CD. Avant chaque compétition il est recommandé de revoir le règlement et annexes.

Tour de table sur le besoin de matériel. Les arbitres stagiaires seront équipés par le CD.

Nous allons transmettre à tous les arbitres les documents indispensables qu'ils devront avoir avec eux lors d'une journée d'arbitrage, ainsi que la fiche de frais kilométriques qui va être revue.

NB : le supplément pour les heures de nuit sont supprimées.

Il est rappelé que l'arbitre a un rôle important dans la gestion d'un conflit lors d'une rencontre, il ne faut pas craindre d'intervenir rapidement afin d'éviter que celui-ci ne s'envenime.

Nous procédons aux désignations sur les rencontres 2022, sur un bon rythme, tous les présents étant attentifs et réceptifs pour résoudre les difficultés de désignation compte tenu du manque d'arbitres sur certains secteurs notamment.

Après un rapide tour de table, Yannick propose d'organiser une formation PSC1 qui devient obligatoire pour les arbitres (également les BF) On retient la date du dimanche 20 mars 2022. La formation se déroulant sur une durée de 7 heures. Plusieurs arbitres sont intéressés. Nous adresserons rapidement l'invitation à chacun dès que possible.

Allan nous remercie de notre présence et souhaite que nous puissions enfin reprendre nos activités régulières en 2022.

En ce qui concerne les championnats, nous allons revoir le problème de l'arrêt pour la pause du déjeuner lors de notre réunion du samedi 5 mars 2022.

FIN DE LA REUNION